



## Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur du Produit

**Nom Commercial ou Désignation:** Formaldéhyde (formaline)

**Numéro de Produit:** RSOF0010

**Autre Identification des Numéros de Produit:** RSOF0010-10F, RSOF0010-1A, RSOF0010-20F, RSOF0010-250A, RSOF0010-4A, RSOF0010-500A, RSOF0010-55E

#### 1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

#### 1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

**Compagnie:** Ricca Chemical Company

**Adresse:** 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

**Téléphone:** 888-467-4222

#### 1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

# Fiche de Données de Sécurité

## SECTION 2: Identification des Dangers

### 2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions	
		de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité Aiguë - Orale	Catégorie 4	H302	P264, P270, P301+P312, P330, P501
Toxicité Aiguë - Cutanée	Catégorie 3	H311	P280, P302+P352, P312, P321, P361, P405, P501
Toxicité Aiguë - Inhalation	Catégorie 2	H330	P260, P271, P285, P304+P340, P310, P320, P403+P233, P405, P501
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2	H315	P264, P280, P302+P352, P321, P332+P313, P362
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 1	H318	P280, P305+P351+P338, P310
Sensibilisant cutané	Catégorie 1	H317	P261, P272, P280, P302+P352, P332+P313, P321, P363, P501
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 2	H341	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501
Cancérogénicité	Catégorie 1	H350	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1	H360	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501
Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une unique exposition	Catégorie 2	H371	P260, P264, P270, P308+P311, P405, P501
Liquides inflammables	Catégorie 3	H226	P210, P233, P240, P241, P242, P243, P280, P303+P361+P353, P370+P378, P403+P235, P501
Matière corrosive pour les métaux	Catégorie 1	H290	P234, P390, P406

### 2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

#### Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

## Fiche de Données de Sécurité

### Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H302	Nocif en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H330	Mortel par inhalation
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.

## Fiche de Données de Sécurité

### Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P240	Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel antidéflagrant
P242	Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
P243	Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P261	Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P285	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P311	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P310	Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P312	Contactez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P320	Un traitement spécifique est urgent (Laver à l'eau les zones de contact. ).
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ).
P330	Rincer la bouche.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P361	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
P362	Enlever les vêtements contaminés.

## Fiche de Données de Sécurité

P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.
P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux Approximativementnants.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P406	Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### 2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

## SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

### 3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	Masse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H <sub>2</sub> O	18.01 g/mol	7732-18-5	48.00
Formaldéhyde	HCHO	30.02 g/mol	50-00-0	37.00
Alcool méthylique	CH <sub>3</sub> OH	32.04 g/mol	67-56-1	15.00

## SECTION 4: Premiers Soins

### 4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

**Lentilles de Contact:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une irritation, une rougeur, une douleur. Le contact peut causer des lésions oculaires irréversibles. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des larmoiements, des rougeurs, des gonflements, des lésions cornéennes et la cécité.

**Inhalation:** EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Contact avec la Peau:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Donne lieu à un assèchement et des fissures qui peuvent entraîner des infections secondaires et la dermatite. L'absorption cutanée provoque plusieurs des symptômes de l'inhalation.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

## Fiche de Données de Sécurité

### 4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Nocif en cas d'ingestion Toxique par contact cutané Provoque une irritation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée Provoque de graves lésions des yeux Mortel par inhalation Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes. Le formaldéhyde est un cancérigène connu. Liquide inflammable. Peut être fatal en cas d'ingestion. Ne peut être rendu non toxique. En cas d'ingestion, donner une grande quantité d'eau et provoquer le vomissement. Contacter un médecin. Le contact peut provoquer une sécheresse et des craquelures de la peau. Cause une irritation des yeux et du système respiratoire. Laver à l'eau les zones de contact. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer de l'irritation, de la rougeur et de la douleur. Le contact Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Les symptômes peuvent comprendre des piqûres, des déchirures, des rougeurs, de l'enflure, des dommages à la cornée et la cécité. CONTACT AVEC LA PEAU: Résulte en un Peut entraîner un assèchement et des fissures qui peuvent mener à des infections secondaires et des dermatites. L'absorption cutanée cause de nombreux symptômes de l'inhalation.

### 4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Contactez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Un traitement spécifique est urgent (Laver à l'eau les zones de contact. ). Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirez à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

## SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

### 5.1 Moyens d'Extinction

En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction. Eau pulvérisée, produit chimique sec, mousse d'alcool, mousse polymère, dioxyde de carbone.

### 5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Liquide et vapeurs inflammables Les solutions de formaldéhyde dans l'eau sont considérées combustibles lorsque les vapeurs inflammables s'échappent et forment des mélanges explosifs avec l'air sur un vaste éventail.

### 5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection spéciale et un appareil respiratoire autonome à pression positive. Une protection en caoutchouc butyle, caoutchouc nitrile ou Viton est recommandée.

## SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

### 6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.



## Fiche de Données de Sécurité

### 6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Lâcher à l'approche du vent. Utiliser l'eau pulvérisée pour refroidir et disperser les vapeurs, protéger le personnel et diluer les déversements pour former des mélanges ininflammables. Arrêter ou contrôler la fuite, si cela peut être fait sans risque excessif. Contrôler le ruissellement et isoler le matériel déchargé pour une élimination appropriée.

## SECTION 7: Manutention et Stockage

### 7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Entreposer dans un endroit sûr et inflammable, à l'écart de toute source d'inflammation. Les contenants vides peuvent être dangereux puisqu'ils retiennent les résidus de produits.

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

#### 8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-STEL	USA	"0.3 ppm STEL" As Formaldehyde [50-00-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-TWA	USA	"0.1 ppm TWA" As Formaldehyde [50-00-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL	USA	"0.5 ppm Action Level (See 29 CFR 1910.1048); 0.75 ppm TWA; 2 ppm STEL (15 min)" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Formaldéhyde (50-00-0)	TWA	USA	"0.75 ppm TWA" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL-STEL	USA	"2 ppm STEL (see 29 CFR 1910.1048)" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Short Term Exposure Limits
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL-STEL	USA	"2 ppm STEL (see 29 CFR 1910.1048)" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Short Term Exposure Limits
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-TWA	USA	"0.1 ppm TWA" As Formaldehyde [50-00-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL	USA	"0.5 ppm Action Level (See 29 CFR 1910.1048); 0.75 ppm TWA; 2 ppm STEL (15 min)" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Formaldéhyde (50-00-0)	TWA	USA	"0.75 ppm TWA" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-STEL	USA	"0.3 ppm STEL" As Formaldehyde [50-00-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-TWA	USA	"0.1 ppm TWA" As Formaldehyde [50-00-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-STEL	USA	"0.3 ppm STEL" As Formaldehyde [50-00-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL-STEL	USA	"2 ppm STEL (see 29 CFR 1910.1048)" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Short Term Exposure Limits



## Fiche de Données de Sécurité

Formaldéhyde (50-00-0)	TWA	USA	"0.75 ppm TWA" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL	USA	"0.5 ppm Action Level (See 29 CFR 1910.1048); 0.75 ppm TWA; 2 ppm STEL (15 min)" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-TWA	USA	"0.1 ppm TWA" As Formaldehyde [50-00-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-STEL	USA	"0.3 ppm STEL" As Formaldehyde [50-00-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL-STEL	USA	"2 ppm STEL (see 29 CFR 1910.1048)" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Short Term Exposure Limits
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL	USA	"0.5 ppm Action Level (See 29 CFR 1910.1048); 0.75 ppm TWA; 2 ppm STEL (15 min)" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Formaldéhyde (50-00-0)	TWA	USA	"0.75 ppm TWA" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL	USA	"0.5 ppm Action Level (See 29 CFR 1910.1048); 0.75 ppm TWA; 2 ppm STEL (15 min)" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Formaldéhyde (50-00-0)	TWA	USA	"0.75 ppm TWA" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-STEL	USA	"0.3 ppm STEL" As Formaldehyde [50-00-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL-STEL	USA	"2 ppm STEL (see 29 CFR 1910.1048)" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Short Term Exposure Limits
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-TWA	USA	"0.1 ppm TWA" As Formaldehyde [50-00-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL-STEL	USA	"2 ppm STEL (see 29 CFR 1910.1048)" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Short Term Exposure Limits
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-STEL	USA	"0.3 ppm STEL" As Formaldehyde [50-00-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)

## Fiche de Données de Sécurité

Formaldéhyde (50-00-0)	PEL	USA	"0.5 ppm Action Level (See 29 CFR 1910.1048); 0.75 ppm TWA; 2 ppm STEL (15 min)" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Formaldéhyde (50-00-0)	TWA	USA	"0.75 ppm TWA" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-TWA	USA	"0.1 ppm TWA" As Formaldehyde [50-00-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-TWA	USA	"0.1 ppm TWA" As Formaldehyde [50-00-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Formaldéhyde (50-00-0)	TWA	USA	"0.75 ppm TWA" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-STEL	USA	"0.3 ppm STEL" As Formaldehyde [50-00-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL	USA	"0.5 ppm Action Level (See 29 CFR 1910.1048); 0.75 ppm TWA; 2 ppm STEL (15 min)" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL-STEL	USA	"2 ppm STEL (see 29 CFR 1910.1048)" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Short Term Exposure Limits
Formaldéhyde (50-00-0)	TWA	USA	0.75 ppm TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-TWA	USA	0.1 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-STEL	USA	0.3 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL-STEL	USA	2 ppm STEL (see 29 CFR 1910.1048)	U.S. - OSHA - Final PELs - Short Term Exposure Limits
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL	USA	0.5 ppm Action Level (See 29 CFR 1910.1048); 0.75 ppm TWA; 2 ppm STEL (15 min)	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL	USA	"0.5 ppm Action Level (See 29 CFR 1910.1048); 0.75 ppm TWA; 2 ppm STEL (15 min)" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs

## Fiche de Données de Sécurité

Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-STEL	USA	"0.3 ppm STEL" As Formaldehyde [50-00-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Formaldéhyde (50-00-0)	TWA	USA	"0.75 ppm TWA" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-TWA	USA	"0.1 ppm TWA" As Formaldehyde [50-00-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL-STEL	USA	"2 ppm STEL (see 29 CFR 1910.1048)" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Short Term Exposure Limits
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL	USA	"0.5 ppm Action Level (See 29 CFR 1910.1048); 0.75 ppm TWA; 2 ppm STEL (15 min)" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-TWA	USA	"0.1 ppm TWA" As Formaldehyde [50-00-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL-STEL	USA	"2 ppm STEL (see 29 CFR 1910.1048)" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Short Term Exposure Limits
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-STEL	USA	"0.3 ppm STEL" As Formaldehyde [50-00-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Formaldéhyde (50-00-0)	TWA	USA	"0.75 ppm TWA" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL	USA	"0.5 ppm Action Level (See 29 CFR 1910.1048); 0.75 ppm TWA; 2 ppm STEL (15 min)" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL-STEL	USA	"2 ppm STEL (see 29 CFR 1910.1048)" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Short Term Exposure Limits
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-STEL	USA	"0.3 ppm STEL" As Formaldehyde [50-00-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-TWA	USA	"0.1 ppm TWA" As Formaldehyde [50-00-0]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Formaldéhyde (50-00-0)	TWA	USA	"0.75 ppm TWA" As Formaldehyde [50-00-0]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Alcool méthylique (67-56-1)	TLV-STEL	USA	"250 ppm STEL" As Methanol [67-56-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)

## Fiche de Données de Sécurité

Alcool méthylique (67-56-1)	TWA	USA	"200 ppm TWA; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA" As Methyl alcohol [67-56-1]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Alcool méthylique (67-56-1)	TLV-TWA	USA	"200 ppm TWA" As Methanol [67-56-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Alcool méthylique (67-56-1)	TWA	USA	"200 ppm TWA; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA" As Methyl alcohol [67-56-1]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Alcool méthylique (67-56-1)	TLV-TWA	USA	"200 ppm TWA" As Methanol [67-56-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Alcool méthylique (67-56-1)	TLV-STEL	USA	"250 ppm STEL" As Methanol [67-56-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Alcool méthylique (67-56-1)	TWA	USA	200 ppm TWA; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Alcool méthylique (67-56-1)	TLV-TWA	USA	200 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Alcool méthylique (67-56-1)	TLV-STEL	USA	250 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Alcool méthylique (67-56-1)	TLV-TWA	USA	"200 ppm TWA" As Methanol [67-56-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Alcool méthylique (67-56-1)	TLV-STEL	USA	"250 ppm STEL" As Methanol [67-56-1]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Alcool méthylique (67-56-1)	TWA	USA	"200 ppm TWA; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA" As Methyl alcohol [67-56-1]	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)

### 8.2. Contrôles de Exposition

**Contrôles d'Ingénierie:** Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Un système d'échappement localisé et/ou général est recommandé pour garder l'exposition des employés sous la limite d'exposition atmosphérique.

**Protection Respiratoire:** Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Si la limite d'exposition est dépassée, il faut porter un masque respiratoire complet muni d'une cartouche de vapeur organique.

**Protection de la Peau:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection des Yeux:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

### 8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Si la limite d'exposition est dépassée, il faut porter un masque respiratoire complet muni d'une cartouche de vapeur organique. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

#### 9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

**Apparence:** Liquide incolore

**État Physique:** liquide

**Odeur:** Données non disponibles

**Seuil d'Odeur:** Données non disponibles

**pH:** 2.8-4.0

**Point de Fusion / Congélation:** Données non disponibles

**Point d'Ébullition Initial / Plage:** Approximativement 96°C - Approximativement 96°C

**Point de Rupture:** 140°F

**Taux d'Évaporation:** Données non disponibles

**Inflammabilité:** Données non disponibles

**Flammability/Explosive Limits:** Données non disponibles

**La Pression de Vapeur:** Données non disponibles

**La Densité de Vapeur:** Données non disponibles

**Densité Relative:** 1.07

**Solubilité:** miscible

**Coefficient de Partage:** Données non disponibles

**La Température d'Auto-Inflammation:** Données non disponibles

**Température de Décomposition:** Données non disponibles

**Viscosité:** Données non disponibles

**Propriétés Explosives:** Données non disponibles

**Propriétés Oxydantes:** Données non disponibles

### SECTION 10: Stabilité et Réactivité

#### 10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### 10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

#### 10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Agents oxydants puissants, alcalis, acides, acides puissants, phénols, urée, et chaleur. Réagit avec l'acide fluorhydrique pour former de l'éther de bi-chlorométhyle, un agent cancérigène connu.

## Fiche de Données de Sécurité

### 10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Peut se produire lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition.

## SECTION 11: Données Toxicologiques

### 11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

#### Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

Nocif en cas d'ingestion Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

#### Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

Toxique par contact cutané Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ). Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

#### Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

Mortel par inhalation Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Un traitement spécifique est urgent (Laver à l'eau les zones de contact. ). Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

#### Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, Oral, Rat : (Méthanol) 5628 mg/kg, (Formaldéhyde) 100 mg/kg. Détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale. CL50, Inhalation, Rat : (Formaldéhyde) 203 mg/m<sup>3</sup>, effets sur les nerfs périphériques et le comportement. Le formaldéhyde est considéré comme un tumorigène.

#### Corrosion Cutanée et Irritation:

Provoque une irritation cutanée Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.

#### Dommages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque de graves lésions des yeux Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

## Fiche de Données de Sécurité

### **Sensibilisation de la Peau:**

Peut provoquer une allergie cutanée Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### **Mutagenicité des Cellules Germinales:**

Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### **Cancérogénicité:**

Peut provoquer le cancer. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### **Toxicité pour la Reproduction:**

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### **Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:**

Risque présumé d'effets graves pour les organes. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### **Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée**

N'est pas applicable.

### **Danger par Aspiration:**

N'est pas applicable.

### **Información Toxicológica Adicional:**

Données non disponibles

## SECTION 12: Données Écologiques

### **12.1. Écotoxicité**

N'est pas applicable.

### **12.2. Persistance et Dégradabilité**

Données non disponibles

## Fiche de Données de Sécurité

### 12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

### 12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

### 12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

## SECTION 13: Données sur l'Élimination

### 13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

## SECTION 14: Informations Relatives au Transport

### 14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

**Tailles:** 1 L, 4 L, 10 L, 20 L, 250 mL, 500 mL

**Numéro des NU:** UN1198

**Nom d'Expédition:** Formaldehyde, solutions, flammable

**Classe de Danger:** 3 (8)

**Groupe d'Emballage:** III

**Étiquette(s) de Danger:**



**Tailles:** 55 Gal

**Numéro des NU:** UN1198

**Nom d'Expédition:** RQ, Formaldehyde, Solutions, Flammable

**Classe de Danger:** 3 (8)

**Groupe d'Emballage:** III

**Étiquette(s) de Danger:**







## Fiche de Données de Sécurité

### 14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 1 L, 4 L, 10 L, 20 L, 250 mL, 500 mL

Numéro des NU: UN1198

Nom d'Expédition: Formaldehyde solution, flammable

Classe de Danger: 3 (8)

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:



### 14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 1 L, 4 L, 10 L, 20 L, 250 mL, 500 mL

Numéro des NU: UN1198

Nom d'Expédition: FORMALDEHYDE, SOLUTIONS, FLAMMABLE

Classe de Danger: 3 (8)

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:



Tailles: 55 Gal

Numéro des NU: UN1198

Nom d'Expédition: FORMALDEHYDE, SOLUTIONS, FLAMMABLE

Classe de Danger: 3 (8)

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 15: Informations sur la Réglementation

#### 15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): "2 ppm STEL (See 29 CFR 1910.1048, 15 min)

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): 0.5 ppm Action Level (See 29 CFR 1910.1048)

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): 0.75 ppm TWA (See 29 CFR 1910.1048)

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): 0.75 ppm TWA (See 29 CFR 1910.1048)" As Formaldehyde [50-00-0]

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): 2 ppm STEL (See 29 CFR 1910.1048, 15 min)

#### 15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): "100 lb EPCRA RQ" As Formaldehyde [50-00-0]

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): "500 lb TPQ" As Formaldehyde [50-00-0]

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): EPCRA RQ de 100 lb

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): 500 lb TPQ

#### 15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): "100 lb final RQ

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): 100 lb final RQ

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): 45.4 kg final RQ

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): 45.4 kg final RQ" As Formaldehyde [50-00-0]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "5000 lb final RQ

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 2270 kg final RQ

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 2270 kg final RQ" As Methanol [67-56-1]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 5000 lb final RQ

#### 15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiq

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): "0.1 % de minimis concentration" As Formaldehyde [50-00-0]

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): 0,1% de concentration de minimis

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "1.0 % de minimis concentration" As Methanol [67-56-1]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 1,0 % de concentration de minimis

#### 15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): "Carcinogen

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): cancérigène

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): Extraordinairement dangereux

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): Extraordinarily hazardous" As Formaldehyde [50-00-0]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Present" As Methanol [67-56-1]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): "Environmental hazard"  
Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): "Environmental hazard" As Formaldehyde [50-00-0]  
Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): "Special hazardous substance" As Formaldehyde [50-00-0]  
Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): Danger environnemental  
Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): Substance dangereuse spéciale  
Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): Special hazardous substance" As Formaldehyde [50-00-0]  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Environmental hazard" As Methanol [67-56-1]  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Present" As Denatured alcohols [RR-00113-8]  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Danger environnemental  
eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]  
eau (CAS # 7732-18-5): Présent

### 15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): "carcinogen"  
Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): "SN 0946 500 lb TPQ" As Formaldehyde [50-00-0]  
Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): "sn 0946" As Formaldehyde [50-00-0]  
Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): cancérigène  
Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): corrosif  
Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): inflammable - quatrième degré  
Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): mutagène  
Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): mutagen" As Formaldehyde [50-00-0]  
Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): sn 0946  
Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): SN 0946 500 lb TPQ  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "flammable - third degree"  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "SN 1222 500 lb TPQ" As Methanol [67-56-1]  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "sn 1222" As Methyl alcohol [67-56-1]  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): inflammable - troisième degré  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): sn 1222  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): SN 1222 500 lb TPQ  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): tératogène  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): teratogen" As Methyl alcohol [67-56-1]

### 15.8. Proposition de la Californie 65

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): "40 µg/day NSRL (gas)" As Formaldehyde [50-00-0]  
Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): "carcinogen, 1/1/1988 (gas)" As Formaldehyde [50-00-0]  
Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): 40 µg/jour NSRL (gaz)  
Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): cancérigène, 1/1/1988 (gaz)  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "developmental toxicity, 3/16/2012" As Methanol [67-56-1]  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): toxicité pour le développement, 3/16/2012

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): "Present" As Formaldehyde [50-00-0] (DSL)

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): Présent (LIS)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Present" As Alcohols, C1-3 [68475-56-9] (NDSL)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Present" As Methyl alcohol [67-56-1] (DSL)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent (LIS)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent (NDSL)

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Water [7732-18-5] (DSL)

eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

### 15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

**Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.**

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): "Present (ACTIVE)" As Formaldehyde [50-00-0]

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): Present (ACTIVE)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Present (ACTIVE)" As Methanol [67-56-1]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Present (ACTIVE)

eau (CAS # 7732-18-5): "Present [XU] (ACTIVE)" As Water [7732-18-5]

eau (CAS # 7732-18-5): Present [XU] (ACTIVE)

### 15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): "200-001-8" As Formaldehyde [50-00-0]

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): 200-001-8

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "200-659-6" As Methanol [67-56-1]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 200-659-6

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 270-649-4

eau (CAS # 7732-18-5): "231-791-2" As Water [7732-18-5]

eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

# Fiche de Données de Sécurité

## SECTION 16: Autres Informations

### 16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Liquide et vapeurs inflammables Peut être corrosif pour les métaux Nocif en cas d'ingestion Toxique par contact cutané Provoque une irritation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée Provoque de graves lésions des yeux Mortel par inhalation Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Un traitement spécifique est urgent (Laver à l'eau les zones de contact. ). Rincer la bouche. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux Approximativementnants.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

### 16.2. Classes de Danger Diverses

**Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada:** N'est pas applicable.

**Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC):** N'est pas applicable.

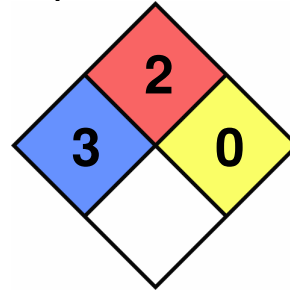
**Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC):** N'est pas applicable.

**Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques:** N'est pas applicable.

## Fiche de Données de Sécurité

### 16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 3  
Inflammabilité: 2  
Réactivité: 0  
Danger Spécial:



### 16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2025-04-02

## AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.